

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ORLEANS

R E C E P I S S E D E D E P O T

44 RUE DE LA BRETONNERIE
45000 ORLEANS
SERVICE SOCIETES 02.38.78.07.18 / 02.38.78.07.20
SERVICE COMMERCANTS 02.38.78.07.16 - MINITEL 08.36.29.22.22

MARCEAU CONSEIL
8 RUE DE LA REPUBLIQUE
45000 ORLEANS

V/REF :
N/REF : 79 B 227 / A-2713

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 04/09/2000, SOUS LE NUMERO A-2713,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 15/05/2000

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
DERET
SOCIETE ANONYME
331 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
45770 SARAN

R.C.S ORLEANS 316 933 563 (79 B 227)

LE GREFFIER

SA DERET
331 ancienne route de Chartres
45770 SARAN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 MAI 2000

L'an deux mil,
le quinze mai à neuf heures,

Les actionnaires de la société DERET, société anonyme au capital de 5 632 000 €, ayant son siège social à SARAN (45770) 331 ancienne route de Chartres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le n° B 316 933 563/79 B 227,

se sont réunis au siège social sur convocation qui leur en a été faite par le conseil d'administration

L'assemblée est présidée par Monsieur Lucien DERET, Président du Conseil d'Administration.

Messieurs Serge DERET et David DERET, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Madame Eve DERET est choisie comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des actions composant le capital social.

L'assemblée ainsi valablement constituée peut donc délibérer.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- les statuts de la société
- la feuille de présence à l'assemblée certifiée exacte par les membres du bureau
- le texte des résolutions proposées

Monsieur le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

The bottom of the document features several handwritten marks. On the left, there is a large, stylized signature that appears to be 'S'. In the center, there is a more complex signature with loops, possibly 'LD'. To the right of this, there are the initials 'DP.' and further to the right, the initials 'ED'.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- démission d'un administrateur
- pouvoirs à donner

Puis le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission, pour raisons personnelles, de Monsieur Frédéric DERET de ses fonctions d'administrateur, à compter de ce jour.

Compte-tenu du nombre d'administrateurs restant en fonction, l'assemblée générale décide de ne pas remplacer Monsieur Frédéric DERET.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 9 h 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président

Lucien DERET

Les Scrutateurs

Serge DERET

Le Secrétaire

Eve DERET

David DERET

